

FICHE DE SYNTHÈSE COLLECTIVE

N'oubliez pas d'agrémenter votre synthèse de photos prises pendant votre séjour ! N'hésitez pas, pour ce faire, à vous inspirer des restitutions précédentes, notamment sur Prisme 2 que vous retrouverez sur le site internet : <https://prisme-educ.com/restitutions/>

Contexte de la mobilité	
Dates d'observation	7-11 avril 2025
Ville et pays	Helsingborg, Malmö, Ängelholm, Suède
Observateurs	Anne-Perrine ANDRÉ, Principale adjointe, collège René Cassin, Tarascon Anna BOUSQUET, Professeur des écoles, école Ortolan, Istres Mélody BRUCCOLERI, Professeur documentaliste, Lycée Les Ferrages, Saint-Chamas Adeline FRANTZ, Proviseur, Lycée Les Ferrages, Saint-Chamas Séverine GRAC, Professeur de Lettres, collège Coutarel, Istres Malika KERMIA, Chargée de mission, CASNAV 06, Nice Olivier LOPEZ, Proviseur adjoint, Lycée Rimbaud, Istres Olivier PUCCINI, Principal, collège Coutarel, Istres
Structures visitées	Mairie de Malmö, école de Villanskolan à Ängelholm, Tågaborgskolan à Helsingborg, <i>Pedagogiskt center</i> à Helsingborg, Tågaborgs school
Personnes rencontrées	Annie Bergh, Jeanette Morän, Catarina Stigborg, Josefin Hallström, Sebastian Pettersson, Jathal Asmael, Lena Ohlén, Claire Brandum, Fredrik Samuelsson et Bonnie Djuberg.
Notes supplémentaires	<i>Indiquer ici des notes permettant une description du contexte de l'observation : lieu, structures visitées, personnes rencontrées, interactions, accessibilité, problèmes techniques et/ou logistiques rencontrés, écart entre les prévisions et les réalisations...</i> Ils sont tous très partants pour organiser des échanges Erasmus type job shadowing.

État des lieux et analyse

La thématique :

Zone de contact géographique avec le continent européen, le sud de la Suède est historiquement marqué par une immigration importante et un développement économique prononcé.

1. **Quelle place occupe l'inclusion des élèves réfugiés et migrants dans la région observée ?**

La compétence éducative pour les EANA est largement déléguée aux communes qui allouent un financement supplémentaire aux écoles en fonction du nombre d'élèves accueillis, après placement par l'agence d'immigration.

Le fait que la compétence d'accueil soit largement déléguée aux communes explique que la place accordée à l'accueil des EANA dépend de la politique de la commune et également de la volonté pédagogique du « principal » de l'établissement. On a observé une grande variabilité des politiques d'inclusion.

2. **Y-a-t-il une différenciation entre les EANA (UPE2A, MNA) ? Quelle est la tranche d'âge de prise en charge des élèves ?**

A priori, il n'y a pas de différence de traitement scolaire entre les différents statuts des EANA (NSA, PSA, EANA scolarisé antérieurement, MNA)

3. **Comment s'articule l'inclusion dans les pratiques éducatives et dans le parcours des élèves ?**



Suite aux démarches administratives, des tests de positionnement sont réalisés et permettent de définir le niveau des élèves, à +1/-1 an par rapport à leur âge. Ce financement est majoré pour les élèves étrangers qui peuvent ainsi être pris en charge spécifiquement par les établissements d'accueil. Chaque école, en fonction de son budget, est libre de définir les modalités pédagogiques spécifiques qui sont mises en place, qui passent, suivant les observations réalisées :

- par l'accompagnement des élèves par des traducteurs (assistant en langue d'origine) sur un temps de classe ordinaire. La condition au recrutement d'un assistant-professeur en langue d'origine dépend du nombre d'élèves parlant la même langue dans l'établissement (minimum 5 élèves)
- par un temps en unité pédagogique dédiée (*språkis*) plus ou moins long et des séances pédagogiques spécifiques, durant lesquelles les élèves allophones ne sont plus inclus dans le groupe-classe, afin de travailler spécifiquement le suédois langue seconde. Un professeur de suédois langue seconde enseigne dans cette classe spécifique, à raison généralement de 2 séances par semaine par groupe d'élèves. Ce professeur de suédois co-intervient également en

classe ordinaire pour soutenir l'apprentissage de la langue et des disciplines.

- par un temps d'enseignement en langue d'origine après l'école et sur volontariat des élèves.

En fonction de la rapidité de progression des élèves, l'accompagnement des nouveaux arrivants peut aller jusqu'à 4 ans.

4. À quels défis doit-elle faire face ? (Apprentissage linguistique, orientation, accompagnement sanitaire et social)

Aujourd'hui la Suède fait face à différents défis :

- manque de professeurs de suédois langue Seconde
- difficulté de recrutement de ces professeurs
- un enseignement à 2 vitesses du suédois : les élèves issus du Suédois Langue Seconde obtiennent globalement des résultats moins bons, même si les 2 enseignements (suédois « classique » et suédois langue seconde) ont la même valeur théoriquement
- une évolution des textes réglementaires (inclusions des EANA + lois sur l'immigration)
- faire face à deux immigrations, légale et illégale

Les finalités attribuées :

1. Quels sont les enjeux affichés ?

Le principal enjeu affiché est l'intégration des élèves qui passe par la maîtrise de la langue suédoise. L'étude de la langue d'origine est fortement encouragée (rôle des assistantes) comme moyen de performer et de faciliter les apprentissages. L'obligation de scolarisation existe de 6 à 16 ans. L'obligation de formation existe jusqu'à 19 ans.



Le système suédois accompagne la majorité de ses élèves jusqu'à l'entrée à l'université : la majorité suit le lycée en 3 ans (sélection sur 3 matières : suédois, maths et anglais, dans lesquels il ne faut pas avoir F). Certains, plus en difficulté, peuvent suivre une scolarité en 4 ans au lycée.

La majorité des EANA poursuivent leur scolarité dans le lycée en 4 ans car ils ne peuvent pas toujours être évalués dans l'ensemble des matières. Il existe de plus en plus de lycées professionnels. L'accent est mis sur l'accompagnement à l'orientation.

2. Quels sont les objectifs visés ?

L'objectif visé est de permettre à chaque élève de développer et d'atteindre le maximum de son potentiel individuel et d'être inclus totalement en classe ordinaire.

Les établissements visités :

1. Existe-t-il un dispositif d'accueil pour les élèves allophones ? Si non, de quels moyens disposent les établissements pour l'accueil de ces élèves ?

L'office de l'immigration recense les étrangers sur chaque territoire. Sur la commune d'Helsingborg, le *Pedagogiskt center* se charge de les affecter dans les écoles de la commune, après avoir effectué un premier niveau d'évaluation (pratique de la langue, mathématiques, niveau de scolarisation antérieur, activités de loisirs). Chaque école a une obligation de scolariser les enfants migrants qui lui sont affectés en fonction des places disponibles et d'un regroupement par nationalités. Elle a également une obligation de moyens : ainsi, à partir de 5 enfants locuteurs d'une même langue, l'école doit recruter un assistant dans cette langue.

Tous les enseignements peuvent être pratiqués, au sein d'une même classe, soit en suédois langue première, soit en suédois langue seconde, ces cours étant accessibles aux élèves migrants ou nés en Suède mais dont le suédois n'est pas la langue première. Les élèves peuvent passer d'un *curriculum* à l'autre en fonction de leurs besoins temporaires ou plus durables de pédagogie différenciée. Si les méthodes sont adaptées, les finalités et les objectifs demeurent les mêmes.

Les primo-arrivants disposent de ce statut pour 4 années scolaires au maximum. Durant cette période, ils bénéficient d'un enseignement de deux heures par semaine dans un dispositif spécifique, le *språkis*. Réunis en petits groupes, les élèves allophones bénéficient d'un enseignement dédié dans l'apprentissage de la langue suédoise visant à les conduire d'une communication de base aux vocabulaires spécifiques à l'école. En outre, des assistants les accompagnent en classe deux heures par semaine. A la façon de nos AESH, ils reformulent les consignes. Enfin, à partir d'un effectif de 5 locuteurs, l'école doit proposer un enseignement dans la langue maternelle, pour un volume horaire de 2 heures par semaine, en complément de la scolarité classique. Cet enseignement est facultatif.

2. Au-delà des enseignants, quelles sont les personnes impliquées dans l'accueil des élèves allophones (assistant/e social/e, psychologue scolaire, etc.) ?

Les enseignants peuvent suivre une spécialisation pour enseigner le suédois langue seconde. Les séances en co-enseignement sont alors favorisées dans un système qui promeut la bivalence pédagogique. Les assistants, préparés à l'avance sur une séance pédagogique donnée par les enseignants, peuvent être amenés à prendre en charge un petit groupe d'élèves pour travailler sur un point spécifique d'une leçon dans la langue des élèves durant le temps de la leçon.

En plus de l'affectation des élèves, le *Pedagogiskt center* est également un lieu de production de ressources pédagogiques, de réflexion sur la méthodologie et de formation des enseignants. Son accompagnement se révèle donc essentiel.

Les enseignants :

1. Quel est leur statut ?

Il y a deux statuts possibles. Tout d'abord les enseignants titulaires avec un cdi (ils sont embauchés par la mairie et ne peuvent être renvoyés), ensuite ceux qui n'ont pas eu l'examen final à l'université et qui ne peuvent être embauchés que six mois.

2. Quelles sont leurs compétences initiales en enseignement pour les élèves allophones ? Attendues ? Quelle est leur formation (initiale et continue) ?



Tous les enseignants ont au minimum une biquilification. Pour enseigner le suédois langue seconde, ils doivent obtenir des crédits à l'université ou ils peuvent aller au *Pedagogiskt center* pour être formés, cela dépend de la ville dans laquelle ils sont employés. Les directeurs d'établissement peuvent demander à ce que les enseignants soient formés sur un sujet spécifique correspondant à un besoin de l'école. Le centre pédagogique propose des formations aux établissements en fonction des résultats qu'ils analysent. Par exemple, si les résultats aux évaluations des nouveaux arrivants sont en dessous des attendus, ils imposent une formation.

3. Quels accompagnements sont mis en place ?

Le centre pédagogique imagine une formation qui est adaptée aux besoins, que ce soient ceux qui sont demandés par les directeurs ou ceux analysés en fonction des résultats.

4. Quelles sont leurs obligations de service ?

Le service des enseignants est réparti de la façon suivante. Un temps de service de 45 heures dans lequel il y a 1 200 minutes d'enseignement (des cours variant entre 40 et 70 mn en collège et 90 mn au lycée). 35 heures de présence dans l'établissement et 10 heures de travail à la maison. Des heures de concertation obligatoire, à minima une heure par semaine.

5. Sur quels outils et ressources peuvent-ils s'appuyer ?

Le ministère de l'Éducation envoie des tests de positionnement pour les allophones et quelques ressources. Le centre pédagogique crée des ressources à l'échelle de la commune pour aider les enseignants, ils ont aussi accès à des ressources en ligne payantes.

6. Quel est l'écosystème dans lequel évolue l'enseignant ?

Les établissements scolaires sont pensés pour que les enseignants aient des espaces conviviaux qu'ils soient pour le travail ou pour les pauses. Le matériel et les espaces sont chaleureux. Au niveau de la direction, il y a différents pôles qui gèrent un niveau de classe.

7. Comment sont-ils accompagnés sur cette thématique ? L'accompagnement des élèves allophones est-il abordé de façon interdisciplinaire et/ou principalement par un/e enseignant/e ?

C'est l'enseignant de suédois langue seconde qui est formé qui accompagne ses collègues, il peut co-intervenir en classe. Les élèves ont deux heures par semaine de *Språkis* en petit groupe pour progresser

sur la langue (60 minutes x 2). Le reste du temps, les enseignants les ont en classe ordinaire avec un traducteur ou un studio guidance qui peut être un enseignant.

8. L'accueil des élèves allophones est un enjeu éducatif pour les enseignants disciplinaires ? Comment le gère-t-il ? Quels sont les attendus vis-à-vis des élèves ? Objectifs d'apprentissage ? Référentiels de compétences... ?

Pas vraiment, ils ont toujours des accompagnateurs ou des assistants voire des traducteurs dans leurs classes. Ils sont aidés par les enseignants de suédois langue seconde. Les attendus sont les mêmes mais la manière d'enseigner est différente. Le programme est le même.

9. L'organisation des apprentissages permet-elle d'atteindre ces objectifs ?

Le petit nombre d'élèves en groupe ainsi que le nombre d'intervenants qui aident pour l'apprentissage ainsi que la connaissance du temps qu'il faut pour apprendre la langue (entre 5 et 7 ans, il faut 3 à 8 ans d'apprentissage de la langue, entre 8 et 11 ans il faut 2 à 5 ans et entre 12-15 ans il faut 6 à 8 ans) aident à atteindre les objectifs.

Les élèves :

1. Quels temps sont alloués pour les élèves allophones à l'acquisition de compétences langagières et dans les autres matières tout au long de leur scolarité ?



Les EANA sont inclus en classe ordinaire à 80 % du temps avec des adaptations :

- accompagnement de temps à autre par un assistant en langue d'origine
- accompagnement par l'enseignant de Suédois Langue Seconde en co-intervention

Deux heures par semaine, ils peuvent être accueillis en *Språkis* (UPE2A) en petit groupe par un enseignant de suédois langue seconde et un assistant. Ils peuvent en bénéficier quelques mois ou quelques années (4 ans max) selon leur évolution et leur progression en suédois.

2. Sont-ils évalués ? Si oui, comment ? Y-a-t-il des effets visibles ?

Les EANA sont évalués à leur arrivée en Suède (le cas Helsingborg) en plusieurs étapes :

En premier, les familles sont reçues (« *welcome meeting* ») et font part des besoins spécifiques de leur enfant s'ils existent (troubles, etc.). Les parents présentent 3 choix d'écoles. L'élève rédige une lettre de présentation et de motivation dans la langue d'origine.

Étape 1 : la première évaluation porte sur les compétences scolaires et personnelles de l'élève dans la langue d'origine + visite médicale (*nurse visit*). Cette étape permet d'établir le profil de l'enfant et les points d'appui aidant à l'intégration et à l'apprentissage. Il existe des tests nationaux pour 2 tranches d'âge (7-9 ans/9-12 ans).

Étape 2 : une deuxième évaluation est réalisée en lire-dire-écrire et en mathématiques en langue d'origine. Cela permet le positionnement de l'élève dans un niveau de classe (de N-1 à N+1). Les deux premières étapes doivent être réalisées dans les 2 mois suivant leur emménagement dans la ville.

Étape 3 : cette évaluation non obligatoire est proposée par le ministère. Elle concerne les autres matières scolaires. En effet, un enseignant peut demander une évaluation de niveau dans sa matière pour situer le niveau de compétences de l'élève ou pour connaître sa capacité à manipuler un matériel spécifique (ex : physique chimie).

Le fait d'évaluer un élève dans sa langue d'origine permet de partir de ses besoins et de ses capacités pour lui proposer un enseignement adapté.

3. Qu'en est-il de leur orientation ?

Dès l'équivalent du collège (*middle school*), les EANA mais aussi les élèves allogottes peuvent bénéficier d'un enseignement du suédois adapté : les mêmes compétences langagières sont travaillées avec des rythmes et des modalités adaptées. Le suivi de cet enseignement de suédois langue seconde est évolutif en fonction des progrès des élèves. À l'entrée au lycée, un parcours à deux vitesses est proposé aux élèves : une scolarité en 3 ans ou en 4 ans. Les EANA sont principalement orientés vers le lycée en 4 ans.

4. Les familles bénéficient-elles d'un accompagnement ?

En arrivant en Suède, les familles d'immigrés font des vœux et ont tendance à s'installer dans le Sud car ils arrivent par le Danemark (cf. pic en 2015-2016 à Helsingborg : le camping squatté a été rasé par la ville et les migrants ont été relogés par la ville).

Le gouvernement suédois les incite à s'installer au Nord car les besoins de main-d'œuvre sont plus importants que dans le Sud, et que le Nord est beaucoup moins peuplé que dans le Sud. L'État allait jusqu'à proposer des logements jusqu'à la réforme de 2024 sur l'immigration.

Actuellement :

- Le traitement des familles à leur arrivée diffère selon leurs ressources (compte en banque en Suède par exemple) et la valeur accordée à leur métier.
- En fonction de cela, ils ont plus ou moins le choix de l'endroit où ils veulent vivre, ils ont plus ou moins droit à des accompagnements en ce sens.

On note que les droits des familles immigrées sont les mêmes que ceux des familles suédoises : accès à l'éducation et à l'apprentissage de la langue, à la santé, à l'hébergement, etc. Au bout de 4 ans, les adultes des familles peuvent demander la nationalité suédoise sans que d'autres conditions soient attendues que la durée de leur séjour en Suède.

Le système scolaire est gratuit. L'enseignement de la langue d'origine pour les enfants peut être proposé en dehors des heures de classe. La ville encourage les parents à se former en Suédois. Pendant les 4 premières années, les familles ont droit à un traducteur qui les accompagne dans leurs démarches administratives, médicales, etc. C'est la ville qui se charge de cet accompagnement. Le financement de tout cela se fait via les impôts payés par chacun. Cependant, le système est en cours de mutation.

Les intervenants externes (associations et autres) les partenaires éducatifs comme le CASNAV :

1. Quels sont leur rôle et leur statut ?

Existe-t-il une structure comme le CASNAV qui accueille, teste les élèves et accompagne les enseignants sur le plan pédagogique ? Si oui, à quelle échelle ? Organisation (structuration, réseaux...) ? Gouvernance ?

2. Travaillent-ils en collaboration avec les enseignants ou en complète autonomie ? 3. Quelles sont les modalités de financement éventuelles des interventions externes ?

3. Quel apport pour les élèves ?

Au niveau national : Il n'y a pas de structures équivalentes au CASNAV.

Au niveau de la ville, il peut exister des *Pedagogiskt center* (Centres pédagogiques) dans lesquels on peut trouver des ressources humaines et pédagogiques pour accompagner les EANA dans les écoles. À Ängelholm, c'est l'établissement qui s'occupe de tester les élèves. À Helsingborg, c'est le Centre pédagogique et/ou les enseignants de suédois langue seconde qui se chargent de cela.

Le rôle des Centres Pédagogiques est de communiquer des règles générales (cf. chap. 3 section 12 a de « *swedish education act* »). Chaque ville et établissement adapte ces règles en fonction de la réalité du terrain. Les Centres Pédagogiques gèrent, entre autres missions :

- prise en charge macro des EANA mais c'est difficile car le nombre d'EANA est très variable d'une année à une autre, et même d'un mois sur l'autre, en fonction des flux migratoires (*newly arrived and multilingual students*)
- conseil et accompagnement des enseignants (*study guidance*)
- enseignement de la langue d'origine (*native language teaching*).

C'est-à-dire que les consultants du centre pédagogique s'occupent de l'accueil des familles des élèves migrants (*welcome meeting*) d'une part. Ils fournissent l'aide nécessaire (traducteurs, etc.) lors des tests de positionnement des élèves (step 1 et 2). Ils se coordonnent avec les écoles municipales pour trouver des places aux élèves. En fonction des choix de la famille, des places disponibles dans les écoles municipales, les écoles privées sont consultées.

D'autre part, ils sont chargés de répondre aux besoins pédagogiques : les chefs d'établissement les contactent pour organiser des formations, récupérer des ressources, etc. en fonction des demandes des enseignants. Ils ne sont pas en contact direct avec les enseignants de suédois langue seconde, sauf pendant la formation initiale de ceux-ci. Ils font des points réguliers au sein des établissements scolaires pour évaluer les besoins des enseignants et des élèves. Enfin, les consultants ont également pour mission de gérer les assistants-professeurs de langue d'origine. Leur recrutement dépend des établissements, mais le centre pédagogique les forme.

Quelle analyse peut-on tirer des échanges avec les partenaires sur les différents aspects du sujet traité ?

Malgré des similitudes avec la France notamment sur les tests de positionnement, il y a une différence dans l'accueil avec les familles et le lien école/famille. On encourage les enfants à parler la langue maternelle pour mieux assimiler la langue seconde et on échange sur les cultures très librement.

Néanmoins, cela est aléatoire selon les communes et l'argent rentre en compte car un enfant peut changer d'école à sa guise, le paiement de la mairie étant mensuel, l'école perd alors l'argent rattaché à celui-ci. L'équipe fait des réunions régulières et la coopération entre pairs est plus présente et institutionnalisée. Cela permet un suivi plus précis de l'enfant et de ses besoins. La confiance et l'estime de soi sont plus présentes à tous les niveaux.

Réflexion sur les observations

En quoi les dispositifs observés modifient-ils vos représentations ?

En matière d'équipement, de formation, d'organisation du travail (équipe...), de relations avec les parents, de ressources (homogénéisation des ressources, environnement numérique, suivi de vie scolaire, communication, travail collaboratif...), de gestion des DCP.

Dans le discours institutionnel et la présentation des dispositifs, une grande bienveillance est perceptible. Les enfants de migrants sont considérés comme des citoyens en devenir, et à ce titre sont accompagnés dans leurs apprentissages et bénéficient d'une égalité des chances, au moins théorique, dans leur cursus scolaire, grâce à ces dispositifs pédagogiques spécifiques.

Dans quelle mesure les pratiques observées sont-elles bénéfiques à la transformation des pratiques éducatives ?

Tant en termes d'équipements que de différenciation pédagogique, les moyens développés sont remarquables. Les établissements bénéficient des équipements nécessaires, récents et fonctionnels, dans des bâtiments bien conçus et fonctionnels. La multiplicité des acteurs au sein d'une même classe, aux effectifs n'excédant pas la vingtaine d'élèves, mêlant cursus de suédois langue première, langue seconde et assistants, permet le développement d'une réelle différenciation pédagogique, qui ne repose pas sur un seul intervenant mais permet, sur chaque question, de définir des groupes de niveaux en identifiant les élèves nécessitant une remédiation et un accompagnement spécifique. Par ailleurs, le rapport au temps de travail et la gestion de la journée de travail sont plus respectueux de l'équilibre individuel de chaque individu. En effet, des temps de pause réguliers sont ménagés dans le planning auquel personne ne songerait à déroger. Le rythme de travail est ainsi apaisé, permettant une plus grande efficacité des personnels.

Quel impact sur les pratiques sociales des élèves ? Sur les pratiques personnelles et professionnelles des enseignants ?

Le financement des écoles repose sur les municipalités. Les structures que nous avons visitées sont modernes, fonctionnelles et très bien équipées. Nos interlocuteurs nous ont confirmé que toutes les écoles ne disposent pas de ce niveau d'équipement, loin s'en faut. Néanmoins, pour celles qui en bénéficient, il est indéniable que ces conditions de travail sont valorisantes pour les enseignants et les élèves et sont une des conditions de la réussite et de l'épanouissement des personnels comme des élèves. L'ambiance dans ces structures est une ambiance de travail dans laquelle chacun accomplit ses missions de façon sereine et apaisée.

Analyse des points communs et des différences observées en termes de forces et de faiblesses

	Forces	Points de vigilance/faiblesses
Points communs	Formation suédois langue seconde comparable au diplôme FLE	Recrutement de professeurs SLS insuffisant. Risque d'une formation à deux vitesses
Différences	Existence de deux cursus spécifiques, de valeur équivalente : Cursus suédois langue natale et suédois langue seconde, permettant de poursuivre ses études dans l'un ou l'autre. Organisation et financement pilotés par les communes.	Priorisation inégale selon la volonté politique de la commune, de sa richesse, du chef d'établissement. En 2028, une évaluation du système devrait aboutir à un pilotage centralisé renforcé.

Perspectives

Mise en perspective au regard du contexte académique et de votre propre fonction pour permettre une transférabilité

Les élèves accédant au cursus de suédois langue seconde relèvent de caractéristiques plus larges, plus englobantes, que les accompagnements proposés aux élèves en France. En effet, il n'est pas nécessaire ici d'être en situation de primo-arrivant pour disposer d'un accompagnement spécifique. Les Suédois élevés à l'étranger, comme ceux nés en Suède mais dont le suédois n'est pas la langue parlée à la maison, sont éligibles à ce dispositif. Dans les écoles que nous avons visitées, jusqu'à $\frac{1}{3}$ des effectifs totaux pouvaient suivre les cours de suédois langue seconde : c'est un véritable atout pour assurer une remédiation auprès des élèves en difficulté, et une intégration réussie.

Néanmoins, les EANA bénéficient de moins d'heures par semaine d'enseignement spécifique de la langue du pays, en petit groupe. L'accent est fortement mis sur la co-intervention au sein de la classe ordinaire et de la différenciation pédagogique.

Espaces de travail.



En Suède, il y a une réelle volonté pour que l'établissement soit un lieu où il fait bon vivre. Les espaces sont aménagés pour être accueillants et variés. Toutes les salles sont aménagées avec du mobilier flexible. Une classe flexible est déjà en place au sein d'un établissement de notre groupe. Cette confrontation avec ce qui est fait en France, permet d'être convaincue que l'on est sur la bonne voie et permet d'envisager une évolution de la pratique. Concernant l'aménagement des bibliothèques, ces espaces sont toujours tournés vers le bien-être des enfants pour qu'ils se sentent à l'aise dans chaque espace et qu'ils se les approprient.

Évaluation

En Suède, il y a deux temps où les élèves sont évalués par une note de A à F en décembre et en juin. Les évaluations nationales se font en grade 3, 6, 9. Les enseignants tout au long de l'année écrivent les progrès de leurs élèves sur

une application type Pronote qui permet aux parents de suivre la scolarité de leurs enfants. Tout ce qui est marqué est volontairement très positif et bienveillant sur les élèves afin de s'appuyer sur toutes les compétences qu'ils ont acquises et leur permettre de développer l'estime de soi. Ces éléments sont accompagnés de consignes pour permettre à l'enfant de comprendre ses marges de progression.

En tant que chef d'établissement

Le centre pédagogique organise une fois par semaine une réunion entre chefs d'établissements pour échanger. Plusieurs fois par an, ils sont rassemblés pour être formés sur le leadership avec un chercheur qui a publié. Le livre est offert à chaque personnel d'établissement formé.

Au niveau budgétaire, le chef d'établissement a une grande liberté d'action. Il peut embaucher du personnel en fonction des besoins des élèves. Il permet aux équipes de se réunir pour travailler des

projets communs. Il y a par matière un professeur responsable qui coordonne son équipe et également un enseignant qui coordonne par niveau (grade).

Les enseignants se remplacent, peu importe la matière. L'enseignant absent doit laisser une trame pédagogique à son collègue. Quand un remplacement ne peut pas être mis en place ou si au contraire il doit durer, le chef d'établissement a une liste de contractuels qu'il peut appeler. Sa liberté financière lui permet de les payer.

Il n'y a pas de professeur principal mais un « mentor » qui suit 15 élèves et peut les voir plusieurs fois par jour. Dans le dernier établissement visité le mentor rencontré ses élèves tous les matins à la première heure, il voit avec eux l'EDT de la journée et récupère les téléphones portables dans une boîte.

Compétences acquises ou renforcées

Tous les personnels rencontrés sont très intéressés pour venir en France.

Prise en compte des besoins des élèves et différenciation pédagogique. Bien être de l'enfant à l'école. Co-intervention. Flexibilité des apprentissages pour les enfants avec des besoins. Différenciation constante. Valorisation des points d'appui par le biais des compétences. Coopération entre pairs (enseignants) pour mettre en place tous ces dispositifs.

Leadership. Redistribution des tâches. Travail d'équipe. Proximité avec les équipes. Confiance ascendante et descendante entre adultes. Coopération journalière.